

Résolution présentée par la délégation de la République du Monténégro

Thème : Conflits et la sécurité internationale.

Concerne : L'adhésion du Monténégro au groupe BRICS afin de renforcer sa position économique et géopolitique. Un modèle à suivre

L'Assemblée Générale,

- | | |
|---------------|--|
| Reconnaissant | l'importance croissante des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) représentant environ 32 % du PIB mondial et plus de 3,2 milliards d'habitants ; |
| Consciente | que l'intégration du Monténégro (PIB ~6 milliards USD, population ~620 000) dans ce groupe pourrait favoriser des investissements stratégiques et diversifier ses partenariats économiques ; |
| Préoccupée | par la dépendance actuelle du Monténégro vis-à-vis de l'Union européenne pour près de 70 % de ses échanges commerciaux, ce qui le rend vulnérable aux variations économiques ; |
| Estimant | que l'adhésion aux BRICS offrirait un accès à des financements pour des projets d'infrastructure (comme la Chine qui finance la construction de l'autoroute Bar–Boljare), d'énergie et de technologie, contribuant à une croissance durable et à une meilleure résilience économique. |
| Décide : | <p>de solliciter officiellement l'ouverture de négociations avec les États membres des BRICS afin d'étudier les conditions d'adhésion et les bénéfices mutuels ;</p> <p>d'encourager la mise en place de mécanismes de coopération dans les domaines de l'énergie, du commerce et de la recherche scientifique ;</p> <p>de promouvoir la création d'un fonds de développement commun permettant aux pays candidats, dont le Monténégro, de bénéficier d'un soutien financier pour des projets stratégiques favorisant la stabilité économique et sociale ;</p> <p>d'inviter d'autre pays en développement à rejoindre les BRICS.</p> |

Le texte français fait foi